

# CONSEIL GÉNÉRAL

Régie Transport  
DPT



Budget Primitif  
pour l'exercice 2015



HAUTES-PYRÉNÉES  
CONSEIL GÉNÉRAL



# SOMMAIRE

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

### D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M, 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I - INFORMATION GENERALES**  
**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :  
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
  - budgétaires (délibération n° ..... du .....).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	12 717 765,11	12 209 305,36
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		508 459,75
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>12 717 765,11</b>	<b>12 717 765,11</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	68 900,00	89 743,41
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	20 843,41	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>89 743,41</b>	<b>89 743,41</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>12 807 508,52</b>	<b>12 807 508,52</b>
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	11 675 450,00		12 107 650,00	12 107 650,00	12 107 650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	501 046,00		519 215,11	519 215,11	519 215,11
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>12 177 496,00</b>		<b>12 627 865,11</b>	<b>12 627 865,11</b>	<b>12 627 865,11</b>
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 000,00		21 000,00	21 000,00	21 000,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES	402 912,91				
	<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>12 592 408,91</b>		<b>12 648 865,11</b>	<b>12 648 865,11</b>	<b>12 648 865,11</b>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	45 884,00		52 930,00	52 930,00	52 930,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>	<b>45 884,00</b>		<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>12 638 292,91</b>		<b>12 701 795,11</b>	<b>12 701 795,11</b>	<b>12 701 795,11</b>

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
-		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 701 795,11</b>

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	911 000,00		886 000,00	886 000,00	886 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 276 320,45		11 323 305,36	11 323 305,36	11 323 305,36
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000,00				
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>12 188 320,45</b>		<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>	<b>12 188 320,45</b>		<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)					
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>12 188 320,45</b>		<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>

+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>508 459,75</b>
-		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 717 765,11</b>

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)</b>	<b>52 930,00</b>
--	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.  
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).  
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.  
(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.  
(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	II A3
--	----------

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N° 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 084,00		16 900,00	16 900,00	16 900,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	15 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>54 084,00</b>		<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
4581	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>54 084,00</b>		<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>	<b>54 084,00</b>		<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>20 843,41</b>
=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES:</b>	<b>89 743,41</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N° 1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	48 540,94		20 843,41	20 843,41	20 843,41
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>48 540,94</b>		<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>
4582	<b>Total des opé.pour compte de tiers (6)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>48 540,94</b>		<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)	45 884,00		52 930,00	52 930,00	52 930,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>45 884,00</b>		<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>94 424,94</b>		<b>73 773,41</b>	<b>73 773,41</b>	<b>73 773,41</b>

+	<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 773,41</b>

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)</b>	<b>52 930,00</b>
--	------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	<b>EXPLOITATION</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 107 650,00		12 107 650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	519 215,11		519 215,11
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00		1 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	21 000,00		21 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		15 970,00	15 970,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		52 930,00	52 930,00
<b>Dépenses d'exploitation - Total</b>		<b>12 648 865,11</b>	<b>68 900,00</b>	<b>12 717 765,11</b>

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 717 765,11</b>
---	----------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMEENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)	16 900,00		16 900,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 000,00		2 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	50 000,00		50 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
<b>Dépenses d'investissement - Total</b>		<b>68 900,00</b>		<b>68 900,00</b>

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>20 843,41</b>
--	------------------

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>89 743,41</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	II
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	B2

**2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	886 000,00		886 000,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 323 305,36		11 323 305,36
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
<b>Recettes d'exploitation - Total</b>		<b>12 209 305,36</b>		<b>12 209 305,36</b>

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>508 459,75</b>
---	-------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 717 765,11</b>
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		15 970,00	15 970,00
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		52 930,00	52 930,00
<b>Recettes d'investissement - Total</b>			<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>20 843,41</b>
------------------------------------	------------------

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>89 743,41</b>
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



**III - VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES**

**III**  
**A1**

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)</b>	<b>11 675 450,00</b>	<b>12 107 650,00</b>	<b>12 107 650,00</b>
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	200,00	500,00	500,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6066	CARBURANTS	800,00	800,00	800,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
611	SOUS TRAITANCE GENERALE	11 120 500,00	11 582 000,00	11 582 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	10 000,00	5 000,00	5 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	600,00	600,00	600,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	3 000,00		
6156	MAINTENANCE	35 000,00	29 000,00	29 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	3 500,00	5 900,00	5 900,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	5 000,00	9 000,00	9 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	4 200,00	5 000,00	5 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 000,00		
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	11 700,00	11 400,00	11 400,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	500,00	500,00	500,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	6 000,00	7 500,00	7 500,00
6288	AUTRES	460 500,00	438 500,00	438 500,00
6358	AUTRES DROITS	250,00	250,00	250,00
<b>012</b>	<b>CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES</b>	<b>501 046,00</b>	<b>519 215,11</b>	<b>519 215,11</b>
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	2 303,00	2 358,27	2 358,27
6332	COTISATIONS VERSEES AU FNAL	4 104,00	4 202,50	4 202,50
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	3 078,00	3 151,87	3 151,87
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	251 479,00	254 442,50	254 442,50
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	6 977,00	7 144,45	7 144,45
6414	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	30 780,00	57 118,72	57 118,72
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	3 284,00	3 362,82	3 362,82
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	80 780,00	67 358,72	67 358,72
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	109 508,00	112 136,19	112 136,19
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRRES SOCIALES	7 753,00	7 939,07	7 939,07
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 000,00		
<b>014</b>	<b>ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)</b>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	1 000,00	1 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a)=(011+012+014+65)</b>		<b>12 177 496,00</b>	<b>12 627 865,11</b>	<b>12 627 865,11</b>
<b>66</b>	<b>CHARGES FINANCIERES (b)(8)</b>			
<b>67</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)</b>	<b>12 000,00</b>	<b>21 000,00</b>	<b>21 000,00</b>
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	1 000,00	20 000,00	20 000,00
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	10 000,00		
<b>68</b>	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENT (d)(9)</b>	<b>8 200,00</b>	<b>15 970,00</b>	<b>15 970,00</b>
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8 200,00	15 970,00	15 970,00
<b>69</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)</b>			
<b>022</b>	<b>DEPENSES IMPREVUES (f)</b>	<b>402 912,91</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>12 600 608,91</b>	<b>12 664 835,11</b>	<b>12 664 835,11</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	45 884,00	52 930,00	52 930,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)			
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>45 884,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>45 884,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>12 646 492,91</b>	<b>12 717 765,11</b>	<b>12 717 765,11</b>
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	
---	-----------------------------------	--

+	<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	
---	--	--

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 717 765,11</b>
---	---	----------------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.  
(2) Cf. Modalités de vote I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.  
(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.  
(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.  
(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.  
(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.  
(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.  
(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	911 000,00	886 000,00	886 000,00
7061	TRANSPORT DE PERSONNES	861 000,00	836 000,00	836 000,00
7087	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	50 000,00	50 000,00	50 000,00
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	11 276 320,45	11 323 305,36	11 323 305,36
74731	SUBVENTIONS DEPARTEMENT	10 182 320,45	10 149 305,00	10 149 305,00
74732	SUBVENTIONS AUTRES DEPARTEMENTS	200 000,00	280 000,00	280 000,00
7478	AUTRES EPL	894 000,00	894 000,36	894 000,36
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 000,00		
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 000,00		
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a)=013+70+73+74+75</b>	<b>12 188 320,45</b>	<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>12 188 320,45</b>	<b>12 209 305,36</b>	<b>12 209 305,36</b>

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)			
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>			
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		12 188 320,45	12 209 305,36	12 209 305,36

+	<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	
+	<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	508 459,75
=	<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>12 717 765,11</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
(2) Cf. Modalités de vote I.  
(3) Hors restes à réaliser.  
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.  
(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.  
(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.  
(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)	38 084,00	16 900,00	16 900,00
2031	FRAIS D'ETUDES	22 184,00		
205	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	15 900,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES		16 900,00	16 900,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 000,00	2 000,00	2 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00	2 000,00	2 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	15 000,00	50 000,00	50 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES Opérations d'équipement n°(5) [...]	15 000,00	50 000,00	50 000,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>54 084,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	<b>Total des dépenses financières</b>			
	[...](6)			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES</b>	<b>54 084,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>040</b>	<b>OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)</b>			
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>			
	<i>Charges transférées</i>			
<b>041</b>	<b>OPERATIONS PATRIMONIALES (9)</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>54 084,00</b>	<b>68 900,00</b>	<b>68 900,00</b>

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	+	
<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	+	<b>20 843,41</b>
	=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>89 743,41</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	48 540,94	20 843,41	20 843,41
1068	AUTRES RESERVES	48 540,94	20 843,41	20 843,41
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>48 540,94</b>	<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>
	[...](5)			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	<b>48 540,94</b>	<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	45 884,00	52 930,00	52 930,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)			
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>45 884,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>45 884,00</b>	<b>52 930,00</b>	<b>52 930,00</b>

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>94 424,94</b>	<b>73 773,41</b>	<b>73 773,41</b>
---	--	------------------	------------------	------------------

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>73 773,41</b>
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... (1)  
 LIBELLE : ...

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
<b>DEPENSES</b>						
20	Immobilisations incorporelles					
...						
21	Immobilisations corporelles					
...						
22	Immobilisations reçues en affect.					
...						
23	Immobilisations en cours					
...						
	Autres					

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>		
13 Subventions d'investissement		
...		
16 Emprunts et dettes assimilées		
...		
20 Immobilisations incorporelles		
...		
21 Immobilisations corporelles		
...		
22 Immobilisations reçues en affectation		
...		
23 Immobilisations en cours		
...		
Autres		

<b>RESULTAT = (c+d)-(a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif
---

- (1) Ouvrir un cadre par opération.  
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.  
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.  
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>			
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>			
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>			
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>		<b>20 843,41</b>	<b>20 843,41</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	52 930,00	52 930,00
	Ressources propres externes de l'année (a)		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	52 930,00	52 930,00
021	Virement de la section d'exploitation	52 930,00	52 930,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	52 930,00			20 843,41	73 773,41

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	20 843,41
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>	73 773,41
<b>Soide (V = IV-II)(6)</b>	52 930,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

# **ANNEXES**

# ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

au 01/01/2015

COMPTE	N° INVENTAIRE	N° FICHE	DESIGNATION	DATE ENTREE	DUREE D'AMORTISSEMENT	VALEUR BRUTE	AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS	VALEUR NETTE COMPTABLE
2031	2013000107	12929	2013-ETUDE COORDINATION OFFRE TRANSP ENV 52	29/05/2013	5	26 480,00	5 296,00	5 296,00	21 184,00
2031	2013000686	13561	2013-ETUDE DESSERTA FERROVIAIRE BEARN BIGORRI	01/12/2013	5	3 857,05	771,00	771,00	3 086,05
2031	2013000687	13562	2013-ETUDES GRANDS PROJETS DU SUD OUEST	20/11/2013	5	4 493,39	898,00	898,00	3 595,39
2031	2014000504	14258	2014-ETUDES COORDINATION OFFRE TRANSPORT	01/01/2014	5	10 750,00	0,00	0,00	10 750,00
<b>TOTAL1 : COMPTE = 2031, FRAIS D'ETUDES</b>									
2051	2013000688	13563	PEGASE - MODULES COMPLEMENTAIRES	29/04/2013	2	13 710,00	6 855,00	6 855,00	6 855,00
<b>TOTAL1 : COMPTE = 2051, CONCESSIONS BREVETS LICENCES</b>									
2184	2014000602	14369	1 PLAN COMPACT 160/110/80 + 1 CAISSON 2 TIROIRS	08/12/2014	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	2014000603	14370	2 SIEGES TERTIO GRAND DOSSIER NOIR SANS BRAS	08/12/2014	0	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	2014000604	14371	2 CHAISES FLIPPER EKO NOIR TISSU	08/12/2014	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL1 : COMPTE = 2184, MOBILIER</b>									
2315	2014000201	13929	2014-FOURNITURE POSE MOBILIER URBAIN	01/01/2014	0	16 228,33	0,00	0,00	16 228,33
<b>TOTAL1 : COMPTE = 2315, CONSTRUCTION ABRI VOYAGEURS</b>									
						<b>15 519,27</b>	<b>13 820,00</b>	<b>13 820,00</b>	<b>1 699,27</b>

TOTAL GENERAL

(Budget = 07)

# CONSEIL GENERAL DES HAUTES-PYRENEES

Régie Transports

Budget Primitif

Présenté au Conseil Général, dans sa séance publique  
du 6 mars 2015

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 33

Nombre de suffrages exprimés : 34


VOTES : Pour 34  
Contre 0  
Abstentions 0

Date de convocation : 20 février 2015

LA SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL PRESENTS A LA SEANCE FIGURE CI-DESSOUS			
Jean-Louis ANGLADE	Georges AZAVANT	Jean-Claude BEAUQUESTRE	Marie-Josiane BEDOURET
Maryse BEYRIE	Gérard BOUBE	Josette BOURDEU	Jacques BRUNE
Nicole DARRIEUTORT	Jean-Pierre DUBARRY	Roland DUBERTRAND	Jeanine DUBIE
Josette DURRIEU	François DUTOUR	Jean-Claude DUZER	Henri FORGUES
André FOURCADE	Jean GLAVANY	Jean GUIGHAS	Frédéric LAVAL
Maurice LOUDET	José MARTHE	Claude MONJEU	Jean-Claude PALMADE
Chantal ROBIN-RODRIGO	Virginie SIANI WEMBOU	Bernard VERDIER	Robert VIGNES
Jacques BEHAGUE	Jean BURON	Guy DUFAURE	François FORTASSIN
Michel PELIEU			

Rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : - 6 MARS 2015 et publication le : 11 MARS 2015

Le Président,

  
Michel PELIEU

